

## Action individuelle

# LE DROIT SOCIAL ET LE DROIT ENCADRANT LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES SPORTIVES La Réglementation

14 heures

### DESCRIPTION

La connaissance et la maîtrise des règles sont nécessaires pour savoir ce que l'on doit faire quand on est dirigeant associatif et ce que l'on peut faire. Ce module aborde l'ensemble du cadre juridique et les possibilités qu'il offre aux clubs associatifs sportifs

### PUBLIC VISÉ

Dirigeants d'un club (président, vice-président, secrétaire ou trésorier et inscrit comme tels dans les statuts de l'association demandeuse)  
Si vous souhaitez tout de même vous inscrire aux formations alors que vous n'êtes pas éligible à la prise en charge par l'AFDAS, merci de nous contacter afin que nous puissions étudier d'autres modalités de prises en charge

### PRÉREQUIS

Aucun prérequis de connaissances n'est nécessaire pour cette formation. Il est toutefois requis d'être dirigeant associatif sportif en responsabilité pour s'inscrire à cette formation.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Devenir une structure employeuse
- Identifier les dispositifs d'aides et les obligations liés à l'emploi
- Connaître les réglementations en vigueur concernant les associations
- Identifier les particularités et les possibilités ouvertes dans le droit des associations ainsi que le droit attaché aux entités de l'économie sociale et solidaire
- Connaître les principes indiqués dans le code du sport

### MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Apports de connaissances
- Travaux pratiques
- Travail en autonomie
- Travaux de groupe
- FOAD
- Partage d'expérience
- Temps d'accompagnement individuel du stagiaire

### MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Quiz de connaissances
- Auto-évaluation
- Accès à une plateforme de suivi
- Mises en situation

### DURÉE

Volume horaire du module, 14 heures réparties comme suit :

- Présentiel : 3h30
- Distanciel avec formateur : 3h30
- Distanciel sans formateur (FOAD) : 7h

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Si aucune session de cette formation n'est pas planifiée, contactez-nous (voir ci-dessous). et nous vous répondrons dans les plus brefs délais.  
Les inscriptions sont possibles directement sur le catalogue en ligne pour les sessions programmées.  
Les formations ne pourront débuter dès lors que l'ensemble des démarches administratives sera terminée.

### LIEU ET DATE

Le lieu et la date de la formation seront déterminés en fonction des souhaits des associations.

### TARIF(S)

Pour les **structures employeuses**, ce montant financée par les fonds conventionnels de la branche du sport.  
Aucune charge, aucun règlement pour les clubs ou les dirigeants qui s'inscrivent.

Pour les **structures non-employeuses**, merci de nous contacter pour définir ensemble les modalités.

### ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Afin de nous assurer que les moyens de la prestation de formation puissent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez contacter Isabelle LOMINET, référente handicap au 06 22 25 66 51 ou à [5760000.ilominet@ffhandball.net](mailto:5760000.ilominet@ffhandball.net)



### Taux de Réussite et Satisfaction

Les éléments sont disponibles dans le catalogue public.

## EN SAVOIR PLUS

### Pour tout renseignement concernant la formation

Secrétariat de Form'Asso  
[5760000@ffhandball.net](mailto:5760000@ffhandball.net)  
06 13 24 27 07

Form'Asso

2bis, rue Bernard Palissy, 60000 BEAUVAIS

Tél : 06 13 24 27 07 - Email : [5760000@ffhandball.net](mailto:5760000@ffhandball.net) - SIRET : 321 446 981 000 37

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32 60 03630 60 auprès du préfet de Hauts-de-France

